



L'obéissance de la foi

Le sida ou le jugement de Dieu

1. L'effet du jugement de Dieu
2. Des mesures peu rassurantes pour essayer d'enrayer le mal
3. Nous devons nous attaquer à la cause réelle
4. Quelques mises en garde
5. Les catégories du jugement divin
6. Pourquoi le sida est-il apparu?

1. L'effet du jugement de Dieu

« *L'histoire du monde c'est le jugement du monde* », écrivait au 19^e siècle le poète allemand Schiller.

La Bible ne l'énonce pas ainsi, mais ne conteste pas non plus le fait. Elle confirme plutôt que le jugement de Dieu s'exerce aussi au cours de l'histoire. Dans nombre de récits (le déluge, la tour de Babel), elle montre de quelle manière Dieu répond à l'impiété des hommes; quand ceux-ci érigent vers le ciel des tours inatteignables ou prétendues telles, Dieu fait souffler la tempête qui vient briser les monuments de leur présomption. La Bible nous enseigne que « *celui qui sème pour sa chair moissonnera de la chair la corruption* » (Ga 6.8). C'est ainsi que cela se passe, aussi bien dans la vie des individus que dans celle des nations.

C'est d'un nouveau jugement de Dieu dont je veux vous parler aujourd'hui : du sida. Je n'irai pas par quatre chemins et j'appellerai un chat, un chat. Car le sida est bien l'effet du jugement de Dieu. Je ne puis croire autrement si je prends la Bible au sérieux et je médite la lettre de Paul aux Romains. Certes, le saint apôtre ne déclare pas explicitement que le sida est infailliblement le châtement qui frappe la débauche en général et l'homosexualité en particulier. Il s'en prend à la cause. Il remonte le courant devenu un torrent boueux, immonde, infect et dévastateur. Une génération d'hommes et de femmes qui fait du sexe, de ses débordements et de ses perversions, son dieu est une génération de réprouvés, avec ou sans le sida.

L'opulente Californie à la triste réputation dans certains domaines devrait pourtant servir de tragique Némésis à l'humanité de l'Occident, comme avaient servi de Némésis dans l'antiquité les tristes figures des Néron et des Caligula. Un monde qui refuse de recevoir son apaisement et sa délivrance du Dieu de ses origines et qui se vautre dans une perpétuelle et répugnante orgie sexuelle ne peut que récolter une moisson pestilentielle sous la forme d'une des plus effroyables maladies que l'humanité ait jamais connues. Et ce jugement est aussi destiné aux Freud de la psychanalyse et promoteurs de la révolution sexuelle, ainsi qu'aux détraqués qui nient toute différenciation sexuelle entre homme et femme en déclarant que « l'un est l'autre »!

Arrêtons-nous un instant à la tragique actualité de San Francisco. Vivre dans la baie de la célèbre métropole n'est pas une chose gaie de nos jours, s'il m'est permis de faire un mauvais jeu de mots... Ici, se sont déversés, depuis des années, des jeunes venant des lieux les plus éloignés du continent nord-américain pour jouir impunément, face au Pacifique, de leur dégradante « libération » des mœurs, dans la première et unique cité au monde se déclarant homosexuelle... Ils ont fornicé à satiété, ouvertement. Ils n'ont pas tardé, cependant, à découvrir la mort; hideuse, rusée, se terrant sournoisement dans leur organisme... À présent, c'est par centaines qu'ils sont emportés chaque mois. Chaque diagnostic médical est un arrêt de mort¹. Car le sida n'est pas une simple affaire de statistiques. Quand dans l'euphorie générale, la débauche bafoue les lois de la nature, qui sont celles de l'Auteur de la nature, le sida ou ses équivalents apparaissent tel le sinistre cavalier de l'Apocalypse, chevauchant sur un cheval pâle et ayant reçu l'ordre de frapper.

Les métropoles modernes offrent la parfaite illustration de ce qui advient lorsqu'on méprise la Parole de la pureté et qu'on se moque du Créateur. On devrait pourtant apprendre que les lois de la nature fixées par Dieu ne sont pas aussi inopérantes qu'on les aurait souhaitées! Pour beaucoup de gens, il est aisé de s'accommoder de conséquences métaphysiques, qui leur semblent si éloignées de la déchéance physique... Mais faire immédiatement face à celle-ci est une tout autre affaire! Or, les lois de la nature et la loi morale procèdent toutes de la même source. Avec ceci de différent que les premières sont moins patientes et indulgentes que la miséricorde infinie de Dieu. Elles se vengent plus rapidement, presque immédiatement, lorsqu'on les enfreint. Le sida a placé l'enfer à notre portée. « *Abandonnez tout espoir, vous qui entrez ici* », dirons-nous avec Dante, dans sa *Divine comédie*.

L'une des toutes premières conséquences qui nous choquent et nous bouleversent, c'est qu'à côté des coupables, qui ont cherché leur mal, si l'on peut dire, souffrent aussi des milliers d'innocents contaminés par le même mal.

2. Des mesures peu rassurantes pour essayer d'enrayer le mal

Je voudrais brièvement formuler quelques remarques critiques à l'encontre des mesures qui ont été préconisées en vue d'enrayer le mal. En prenant connaissance de ce qui se fait, c'est un immense découragement qui s'empare de nos esprits. Je m'imagine que si nos voisins martiens venaient pour une excursion d'un week-end sur notre planète pour en admirer le bleu azur et le blanc immaculé aperçu depuis leur horizon cosmique, ils resteraient bouche bée, si toutefois ils ont des bouches! Car, que verraient-ils? D'un côté des hommes combattant avec tous leurs moyens sophistiqués un gigantesque incendie, de l'autre attisant et alimentant le feu en y déversant d'énormes quantités de matières inflammables...

Parmi les mesures qui me rassurent le moins se trouve l'actuel effort d'information sur une vaste échelle pour avertir et prévenir l'opinion publique. En dépit des bonnes intentions, il est à craindre que les résultats recherchés ne soient l'inverse de ce qu'on veut atteindre. Il semble que les pouvoirs publics aient enfin compris qu'il y a une relation de cause à effet, et que le sida est la conséquence de

¹ N.D.L.R. : C'était vrai lorsque cet article a été écrit, mais maintenant, sans pouvoir encore guérir la maladie, des médicaments peuvent prolonger la vie des sidatiques.

la promiscuité sexuelle moderne. Mais au lieu de combattre cette promiscuité afin d'enrayer le mal, les pouvoirs publics, et les médias tambour battant à leur suite, ne prônent que ce qu'on appelle outre-Atlantique « le safe sex », c'est-à-dire de prendre des précautions afin de pouvoir continuer à forniquer de plus belle... Précautions par ailleurs assez inefficaces, surtout chez les jeunes...

Mentionnons une autre mesure, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est d'une ineptie effarante; il s'agit de la décision de fournir gratuitement des seringues aux drogués, qui sont, paraît-il, parmi les groupes à haut risque; d'autre part, des capotes anglaises en grande quantité aux jeunes, y compris aux très jeunes lycéens, ainsi que des « conseils » à gogo à des garçons et filles, parfois à peine sortis de l'enfance, pour leur enseigner à forniquer en toute liberté en limitant ou en prétendant limiter les risques.

Il y a ceux qui prônent encore la monogamie, c'est-à-dire de ne pas multiplier les partenaires sexuels, mais de n'avoir des relations qu'avec un seul, que lesdites relations soient hétérosexuelles ou homosexuelles. Si cela peut avoir éventuellement des vertus prophylactiques, de tels conseils, prodigués juste pour éviter les conséquences de ses actes, crient haut et fort que ce qui est grave, ce n'est pas de forniquer, mais d'en subir les conséquences! C'est là le code moral social contemporain. Avec précipitation, on établit des cours d'éducation sexuelle dans les lycées, et même dans les écoles primaires, dont le contenu ferait rougir une salle de garde d'autrefois. C'est ainsi que nos enfants, sous prétexte d'information et de prophylaxie, sont exposés dès leur plus jeune âge à toutes les perversions et misères qui rongent notre société. Ils sont « éduqués » dans un domaine où l'école publique n'a pourtant pas le droit de s'immiscer.

Sans doute en panne d'idées, essoufflée par des réformettes à répétition, le système d'éducation publique se trouve actuellement devant une crise qui est celle de la personne et de la famille, mais elle appelle à sa rescousse les dieux Pan et Priape, les plus méprisables entre tous. On interdirait bien à nos marmots de prononcer en classe d'éducation civique le nom de Dieu. Quelle horreur! Quel crime de lèse-majesté pour l'éducation dite laïque! Mais lorsqu'il s'agit de donner des détails sur la libre fonction de leur sexualité et de leur anatomie, même en ce qui concerne les perversions, ils en rajouteront...

Devant ces aberrations et tant d'autres, qui ne peuvent être considérées comme des mesures sérieuses et énergiques pour combattre le mal sexuel dont le sida est l'une des manifestations les plus atroces, j'ai hâte de crier à mes touristes martiens de tout à l'heure : « Mes amis, pliez vos engins spatiaux et regagnez vos pénates interstellaires! Dans les quartiers de notre vaste monde, vous ne trouverez pas de créatures aussi obtuses que les Terriens... »

3. Nous devons nous attaquer à la cause réelle

Comprenons-le : le sida qui frappe aussi bien le monde occidental que le Tiers-monde ne tombe pas du ciel *ex nihilo*. On l'a cherché. On a tout fait pour le répandre, comme si l'on n'avait pas assez à faire avec toutes les misères classiques : la pauvreté matérielle, l'exploitation des faibles, des violences meurtrières et des guerres fratricides... Comme si l'on n'avait pas assez de pain sur la planche avec

l'avalanche actuelle de naissances illégitimes ou l'avortement légalisé, forme nouvelle de meurtre et véritable hécatombe d'enfants innocents. Il fallait encore, pour couronner le tout, que nous nous offrions le sida!

Où chercher et trouver le remède, me demanderez-vous, si tant il est vrai que ni les pouvoirs publics ni les clercs modernes que sont nombre de psychologues, sociologues, éducateurs et journalistes, véritables directeurs de conscience si ce n'est dictateurs de la pensée, n'ont pu et vraisemblablement ne pourront jamais nous servir à grand-chose? Car aveugles et conducteurs d'aveugles pour la plupart, ils ne cherchent qu'à s'attaquer aux effets et non aux causes. Le contraire serait bien trop impopulaire...

La vraie question est donc de savoir de quoi nous avons le plus urgemment besoin, c'est-à-dire de nous doter d'une prophylaxie efficace tout d'abord contre toutes nos irresponsabilités. Nous ne cherchons pas à accabler les malheureux sidatiques pour lesquels, en dépit de notre sévérité, nous éprouvons une compassion que seule la charité chrétienne fonde et inspire. Nous aimerions leur dire d'abord à eux, pour qui il ne semble pas y avoir d'espoir à vue humaine, mais également aux autres, de se tourner vers Dieu. Toutefois, notre conversion ne nous mettra pas nécessairement à l'abri des épreuves et des calamités, et surtout des conséquences de notre irresponsabilité.

Pourtant, ce Dieu qui nous appelle à nous tourner vers lui est venu nous arracher à un mal plus fondamental encore que le sida. Or, nous savons que le mal et le bien existent dans ce bas monde. Ils ne sortent pas de l'imagination fébrile d'un prédicateur. Nous les avons rencontrés. Le mal c'est de nous détourner de lui. Le bien de nous laisser chercher par lui. Le mal c'est de nous couper de la source de la vie; le bien, d'entrer dans une qualité nouvelle de vie. « *Choisis la vie* » est l'appel urgent qu'adresse à tout homme le Dieu biblique. Mais il avertit aussi : Celui qui me hait hait sa propre vie. Le Dieu de la Bible, celui de Jésus-Christ, le Sauveur des hommes nous appelle tous à la repentance. Alors il promet aussi : Celui qui m'aime aime la vie.

En parlant du jugement de Dieu, l'une des toutes premières questions que nous devrions nous poser est celle de savoir quels sont les principes qui présideront à l'examen aussi bien des personnes que des maux les frappant. Cette question s'impose si l'on ne veut pas commettre l'erreur de se prononcer hâtivement et légèrement, sous prétexte d'autorité spirituelle, faisant du tort aux hommes sans rendre un témoignage correct à la volonté divine.

Cette question est d'une actualité brûlante et nous l'avons posée en examinant le fléau frappant nos sociétés depuis une quinzaine d'années et portant le nom de sida. Cette maladie tragique est-elle le signe sûr et certain du jugement qui frappe nos sociétés déliquescents? La question vient tout naturellement à nos esprits lorsque nous pensons que le sida est associé à la promiscuité sexuelle en général et à la pratique de l'homosexualité en particulier. Je ferai remarquer que la même question ne vient pas aussi facilement à nos esprits lorsqu'il s'agit d'autres maladies qui sévissent aussi à l'heure actuelle, telles par exemple les affections cardio-vasculaires, le cancer du poumon, la sclérose en plaques, etc.

Lorsqu'il y a quelques décennies une épidémie de grippe décimait en Europe des populations entières, nul n'avait songé à elle comme étant le signe du courroux divin. Peut-être à tort. On pourrait faire la même constatation s'agissant d'autres maladies contagieuses.

Bien entendu, le cas du sida est différent. La majorité de ses victimes, tout au moins au début de l'épidémie, a été constituée par des homosexuels, et selon toute vraisemblance, malgré les affirmations contraires, ça a été par leur intermédiaire que le mal s'est répandu chez les hétérosexuels. Je n'ignore pas les passions qu'une telle affirmation soulève et les réactions viscérales qu'elle va encore déclencher. Mais les faits sont là, et il est inutile de fermer les yeux ou de manipuler les données. Pourtant, je tiens à poser sereinement la question : le sida, tel qu'il s'est présenté, est-il ou non le signe du jugement divin? Ne serait-il pas la rançon que paient ceux et celles qui ont ouvertement et effrontément bafoué un ordre naturel et transgressé le commandement divin?

4. Quelques mises en garde

Avant d'analyser la nature du jugement divin, quelle qu'en soit la cible, soulignons trois points qui, au moins je l'espère, ne devraient soulever aucune objection. Le sida est le résultat de la promiscuité sexuelle et, notamment, de la pratique de l'homosexualité elle-même. À l'heure actuelle, au moment où je rédige ces lignes, aucune thérapeutique sûre et sans risques n'a été trouvée et ses victimes sont irrémédiablement vouées à la mort à plus ou moins long terme. Donc, ce n'est que la prévention qui pourra protéger les populations. Et la seule prévention absolue, sans risques, est soit une abstinence totale, soit des rapports hétérosexuels dans une fidélité totale.

Dans la tâche fort complexe et délicate qu'est l'examen de la nature du jugement divin, notre approche devra être précédée par les trois mises en garde suivantes :

Éviter à tout prix des réactions viscérales lorsque nous discutons du sida, car, hélas!, celles-ci n'ont pas manqué. D'une part, les défenseurs de la liberté (et même d'une licence effrénée) des mœurs, surtout de l'homosexualité, parmi lesquels des homosexuels prétendument chrétiens, affirmant que le sida n'est pas le signe du jugement de Dieu et que la Bible ne condamne pas l'homosexualité en tant que telle. D'autre part, des chrétiens affirmant que le sida est toujours l'évidence limpide du jugement de Dieu sur tel ou tel individu ou tel groupe. On trouve même parmi eux ceux qui, sans doute inconscients, ne se soucient nullement qu'un remède soit trouvé pour la guérison d'une telle maladie! Laissons-leur la responsabilité de sentiments aussi peu charitables. Une troisième position affirmera que le sida, parmi d'autres fléaux, doit être classé parmi les fruits du péché et des conduites aberrantes. On ne saurait dire moins!

Deuxième avertissement : forts de l'appui biblique, nous persistons à penser, comme saint Paul, que l'homosexualité est une aberration, voire une malédiction divine. Dans sa lettre aux Romains, celui-ci déclare sans ambiguïté aucune que Dieu livre des hommes iniques à leurs propres iniquités, et un tel abandon est en lui-même le signe de sa malédiction et de son jugement, même si l'Écriture sainte ajoute à cette liste d'autres péchés tombant aussi sous le coup de la réprobation divine (voir aussi Pr 6.18-19). L'Écriture sainte traite aussi d'abominations les relations hétérosexuelles ne répondant

pas à la norme d'une sexualité divinement instaurée. Si le célèbre passage de Lévitique 18.22 demande la mise à mort de l'homosexuel, Lévitique 20.10 prescrit le même châtiment pour l'adultère, ainsi que pour ceux qui se rendent coupables d'autres transgressions sexuelles de l'ordre établi par Dieu. Or, en lisant la lettre de Paul aux Corinthiens (1 Co 6.9-11), nous apprenons que parmi ses membres, l'Église de Corinthe comptait des convertis qui avaient été autrefois homosexuels et impudiques.

Autre avertissement : Sans verser dans une charité invertébrée qui oblitérerait tout principe moral biblique, il ne faudrait pas que les chrétiens tombent dans une position semblable à celle des Juifs contemporains de Jésus, méprisant et excluant de la société des bien-pensants tout pécheur au péché trop visible. Les Juifs n'approchaient à aucun prix des lépreux, même pas ceux de leur propre entourage; Jésus, lui, alla à leur rencontre et les accueillit pour les purifier. Selon la lettre aux Hébreux, Jésus a été tenté comme nous tous, sans toutefois commettre de péché, ni en actes ni même en rêve, n'en déplaise aux producteurs de certains divertissements (si l'on peut dire!) aussi basement commerciaux que blasphématoires. Jésus-Christ connaît toutes les faiblesses des humains et il y compatit, non pour les tolérer et pour maintenir le pécheur dans sa dégradation, mais pour l'affranchir de toute aliénation.

La réponse à notre question initiale au sujet du jugement divin sera correcte et objective, sans jugement de valeur, lorsque nous saurons nous laisser imprégner par l'esprit du divin Sauveur. Cet esprit-là nous apprend, pour commencer, que les jugements de Dieu sont inscrutables. Ce n'est jamais de manière journalistique que nous pourrions en rendre compte (Rm 11.33; És 55.9; Mt 16.3).

Lorsque Dieu nous envoie des signes comme sonnette d'alarme et que nous nous obstinons à y rester sourds, le plus grand malheur qui viendra nous frapper ce ne sera pas le sida, mais plutôt la famine même de la Parole divine, le silence de Dieu nous livrant au sort que nous aurons délibérément choisi. Selon les livres prophétiques d'Amos et de Joël, Dieu menaçait son peuple de calamités pires que l'invasion de sauterelles s'il ne se repentait pas de ses égarements.

L'attitude de Jésus vis-à-vis du jugement de Dieu n'a pas consisté à excuser le Dieu de l'Ancien Testament. Il est bien connu que le véritable Jésus des Évangiles, ce Jésus que tant d'entre nous aiment se représenter comme un personnage à la douceur inoffensive, s'il a parlé comme personne avant lui ni après lui de l'amour de Dieu, il a parlé aussi de la colère de Dieu, et ses discours là-dessus n'ont vraiment rien de sirupeux!

Mais Jésus n'affirme pas que l'on est forcément puni par Dieu sur le plan individuel. Des textes comme Luc 13.1-5 et Jean 9.1-3 excluent l'idée selon laquelle toute personne atteinte du sida serait, à titre individuel, objet du courroux divin. Si ç'avait été le cas, il faudrait inclure ceux et celles qui ont été contaminés par voie de transfusion sanguine ou par leurs conjoints débauchés, ou encore les enfants nés de parents contaminés. De l'avis de Jésus, même ceux qui donnent des preuves tangibles et constantes de fidélité conjugale et de chasteté sexuelle risquent de subir la colère de Dieu s'ils ne se repentent pas de leurs autres péchés. La justice divine s'exerce sans discrimination aucune. Pourtant, même lorsque Jésus prédit le jugement qui va bientôt frapper Jérusalem, « la ville sainte », sa ville, Jésus l'annonce avec des larmes. Il n'est pas le prophète d'un Dieu implacable qui tue et anéantit sans

compassion. De tels dieux et de tels prophètes existent, nous les rencontrons dans d'autres religions pour lesquelles la vengeance est devenue la seule loi, non dans l'Évangile du Christ Jésus.

En parlant des jugements de Dieu, sommes-nous véritablement, comme le Christ, émus de compassion? Christ a certes condamné la société de son temps, mais face au pécheur contrit et humilié, repentant et recourant à la grâce, il a prononcé son divin et salutaire : « *Moi non plus je ne te condamne pas; va, et désormais ne pêche plus* » (Jn 8.11).

Telle devrait être l'attitude chrétienne qui, certes, n'hésitera pas à sonner la trompette d'alarme, mais dont le son sera tout d'abord celui de la compassion et annoncera le rétablissement du pécheur, sa glorieuse libération, le salut de celui qui croit et qui se repent.

5. Les catégories du jugement divin

Un regard attentif porté à la notion biblique du jugement révélera la complexité de l'affaire. Disons-le d'emblée; il n'existe pas de réponse simpliste à ce sujet. Heureusement d'ailleurs, et grâce en soient rendues à Dieu. On a relevé cinq catégories de jugement, dont nous tiendrons compte si nous voulons rester dans la vérité. Expliquons-les brièvement.

Le jugement rétributif : Le passage de la lettre de Paul aux Romains annonce que la colère de Dieu est sans mélange (Rm 1.18-31). À cet endroit, nous avons affaire à un Dieu à la sévérité intraitable.

Le jugement gracieux : Ici, le jugement divin n'est pas total et irrévocable, mais se présente simultanément accompagné de sa grâce; il laisse percer une lueur d'espérance. Dieu déclare : Je reprends ceux que j'aime. Nous en trouvons l'une des illustrations les plus claires dans le cas du prophète Jonas, dans l'Ancien Testament. Jonas est envoyé à Ninive pour y prêcher le jugement de Dieu afin d'amener les habitants de la grande métropole païenne à la repentance. Le prophète s'enfuit dans la direction opposée, car il ne veut surtout pas que Dieu pardonne aux Ninivites, ennemis mortels de son peuple. Mais il subit une punition temporaire à travers la terrible tempête dans laquelle il fut englouti et à travers son séjour dans le ventre du grand poisson. Ce châtiment ne fut que le moyen dont Dieu se servit pour arrêter son serviteur désobéissant, le discipliner et le renvoyer à sa mission. Il lui montra un visage sévère afin de l'arracher à sa rébellion.

Le jugement rédempteur : Deux éléments le composent; le jugement rétributif et le jugement salutaire. Pensons au célèbre incident rapporté par l'Ancien Testament. Israël se trouve en plein désert, dans sa marche vers la terre promise. Or il est fort mécontent, aussi bien à cause du régime alimentaire monotone qu'à cause des incertitudes quant à l'issue de l'Exode. Dieu, nous est-il dit, envoie des serpents venimeux qui mordent et font périr les Israélites par milliers. Mais, aussitôt, il intervient au moyen d'un serpent d'airain fabriqué par Moïse, leur leader; les Israélites mordus par les serpents seront guéris s'ils regardent avec foi le symbole de la croix. Le châtiment fut exercé afin d'apporter le salut aux élus du Dieu souverain (Nb 21.1-9).

Le jugement naturel : Ici, le châtiment s'abat par l'intermédiaire des causes que nous appellerons naturelles. Il s'agit en somme de la loi des semences et de la moisson : vous moissonnez ce que vous aurez semé. Certains actes finiront par produire des effets désastreux. Pratiquez telle ou telle

aberration physique, mentale, morale, vous récolterez inévitablement la moisson d'un jugement inexorable.

Le jugement de silence : Dieu n'intervient d'aucune manière. Ne serait-ce pas parce qu'il est en colère, terriblement en colère? On aurait préféré son jugement rétributif, afin d'être capable d'ouvrir les yeux... Pourtant non, Dieu s'abstient de parler et il nous abandonne à notre sort, puisque nous avons choisi de nous laisser glisser sur la pente, de descendre toujours plus bas, pour finir par sombrer corps et biens! Apparemment, Dieu laisse impunis certains pécheurs qui prospèrent, et combien nombreux sont ceux qui, actuellement comme jadis, prospèrent par toutes sortes de moyens iniques! Qu'ils sachent toutefois que le silence de Dieu pèse lourdement sur eux et que leurs injustices et leurs iniquités, leurs malversations et leurs crimes dissimulés sont, sans méprise aucune, le signe du jugement divin, d'un jugement terrifiant. Durant de longues années, Dieu gardera son silence, jusqu'au moment où, dans son éternité, il se prononcera de manière irrévocable. Méfions-nous de son silence, car c'est celui-ci qui révèle si souvent qu'il est un Dieu saint et un feu dévorant.

Nous venons de constater combien complexe est le sujet, car parfois plus d'une catégorie de jugement peut opérer dans une seule situation. Celui-ci pourrait être à la fois rétributif et silencieux, gracieux ou naturel.

L'essentiel toutefois est de ne jamais perdre de vue l'opération de Dieu, celle qui nous a acquis une rédemption. Dieu a envoyé son Fils unique en vue de notre salut éternel.

Les premiers chapitres du livre de la Genèse, dans l'Ancien Testament, nous révèlent quatre de ces cinq catégories du jugement : rétributif (Gn 2.17), gracieux (Gn 3.9), rédempteur (Gn 3.15), naturel (Gn 3.21).

Les jugements divins ne manquent jamais de porter des conséquences. La chute originelle a causé l'enfantement dans la douleur, une domination souvent oppressive du mari sur la femme. Le travail a été maudit et le pain quotidien doit être acquis à la sueur du front. Une génération plus tard, Dieu prouve son mécontentement devant le sacrifice offert par Caïn. Pourtant, le Seigneur accorde à ce dernier une seconde chance, ce que nous avons appelé un jugement gracieux. Toutefois, Caïn se montrera récalcitrant. Et ce n'est qu'ensuite qu'interviendra le jugement rétributif.

À l'époque de Noé, Dieu constate les pensées et les actes iniques des hommes. Un jugement rétributif suivra et le monde d'alors périra sous les eaux du déluge. Mais même ce jugement a aussi comporté la grâce. Dieu a eu compassion de Noé et de sa famille.

Actuellement, le sida est l'une des grandes plaies s'abattant sur nos sociétés. Quel est le sens biblique du terme « plaie »? Nous le trouvons la première fois dans le récit de la Genèse qui rapporte la manière dont Abraham trompa le Pharaon égyptien en lui déclarant que Sara, sa femme, était sa sœur, afin que celui-ci, dans sa convoitise pour s'approprier l'épouse du nomade hébreu, ne le mette pas à mort. Pharaon prend Sara chez lui et Abraham est sauvé, mais Dieu frappera le palais pharaonique, et le terme qui désigne cette réprobation active, c'est la plaie.

Concernant les plaies qui plus tard frapperont l'Égypte, nous constatons que les neuf premières sont des jugements d'avertissement adressés à Pharaon, l'orgueilleux maître de l'Égypte. La dixième, elle, sera carrément un jugement rétributif lorsque l'épée de l'ange exterminateur frappera et fera périr les premiers-nés des hommes et des bêtes.

Un autre incident où le terme apparaît est celui de Sodome et de Gomorrhe. Le jugement qui frappe les villes iniques est un châtement exemplaire porté sur un comportement qualifié par toute la Bible de perversion et d'abomination.

On pourrait multiplier les citations et trouver d'autres exemples de l'une ou l'autre de ces catégories de jugement.

6. Pourquoi le sida est-il apparu?

Revenons cependant, avant de conclure, à notre situation actuelle. Il n'est pas aisé de tracer une ligne de démarcation claire entre ce qui advient aux croyants et à ceux qui se trouvent en dehors du cercle de l'Alliance. Actuellement, il n'est pas légitime de regarder une nation particulière comme étant l'héritière de l'ancien Israël, le peuple élu de l'Alliance. Nous n'avons pas davantage la certitude que Dieu frappera San Francisco, mais épargnera telle ou telle ville de province habitée par des citoyens apparemment honorables, mais hypocrites et pleins d'avarice. Cependant, le jugement naturel frappera inévitablement et plus rapidement certaines transgressions.

Mais pourquoi l'apparition du sida à l'heure actuelle? Certains estiment que le virus existait depuis longtemps en état de veilleuse, si l'on peut s'exprimer de la sorte, mais que la situation morale et spirituelle moderne a déclenché son explosion. On a remarqué que les pestes noires du passé, qui décimaient des contrées entières, apparaissaient à des périodes de l'histoire marquées par la décadence morale et spirituelle; l'apparition du sida s'expliquerait, elle aussi, par la décadence des mœurs modernes, ce qui veut dire qu'il est insuffisant de chercher à cette épidémie des causes exclusivement physiques ou matérielles. Les maux qui nous frappent ont toujours aussi bien une cause physique qu'une origine spirituelle. Si l'on veut faire un diagnostic correct dans de telles situations, il ne faut jamais l'oublier.

Les premiers symptômes du mal apparurent vers la fin des années 1970. Années particulièrement actives durant la décennie qui a marqué le zénith de ce qu'on appelle la « révolution sexuelle ». Licence de mœurs chez les non-chrétiens, éthique dite situationniste chez nombre de chrétiens et le slogan devenu presque universel « *faites l'amour et non la guerre* » ont été des facteurs déterminants en faveur d'une telle explosion. On a formé un peu partout de puissants groupes de pression dans nos sociétés dites « avancées » pour qu'on accorde librement et légalement, donc avec la protection même des lois, toutes les licences possibles et imaginables, y compris perpétrées sur des citoyens mineurs et même des enfants. Dans nos pays socialement et moralement décadents, si vous refusez le droit à la perversion, quelle qu'en soit la forme, vous serez taxés de rétrogrades si ce n'est de fascistes.

Certes, on peut se demander pourquoi il y a souvent un jugement attaché directement à certains péchés, comme ceux dits « *de la chair* » et non pas, apparemment tout au moins, à d'autres...

Mais revenons au sujet qui nous occupe aujourd'hui : qu'auraient dit les prophètes et les apôtres dans une telle situation? Je ne doute pas qu'ils auraient considéré l'épidémie comme le signe du jugement de Dieu, car il finit toujours par punir le désordre. Et n'allez surtout pas lui demander de vous rendre des comptes ni essayer de lui imposer votre petit raisonnement limité. Dieu est un Dieu d'ordre autant qu'un Sauveur qui aime les humains; il abandonne les iniques qui refusent de se repentir dans leurs perversions.

Dans le premier chapitre de sa lettre aux Romains, l'apôtre Paul place le péché de sodomie en tête de la liste des péchés qu'il cite dans ce passage. Non parce qu'il existerait une hiérarchie dans le péché, mais parce qu'il existe une hiérarchie dans la pudeur. Il déclare que ceux qui pratiquent de telles abominations ne manqueront pas de recevoir, dès maintenant, une punition juste et rétributive. Ce célèbre passage laisse clairement entendre que Dieu les a livrés à leurs convoitises. L'expression « *les a livrés* » revient à trois reprises (Rm 1.24,26,28). Ce passage ne cautionne aucune philosophie déiste selon laquelle Dieu, divin Horloger, aurait laissé à sa machine le soin de marcher toute seule. Au contraire, le Dieu de la Bible intervient au cours de l'histoire. Il crée toutes choses, pourquoi pas aussi le virus du sida pour frapper les transgresseurs de ses lois? Qui sommes-nous pour oser le défier? Cet abandon de Dieu est un acte délibéré de sa part contre toute rébellion à son égard.

C'est à cela que nous devons revenir, cet abandon serait-il un jugement rétributif inexorable? Selon la lettre aux Romains, la colère de Dieu est à la fois rétributive et manifeste dans la nature. Mais, selon Romains 2 il est question du jugement gracieux de Dieu, et Romains 3 annonce le jugement rédempteur. Ainsi, le chapitre premier de la lettre de saint Paul aux Romains n'est pas la fin de l'histoire.

Le sida est, effectivement, le signe du jugement divin sur certaines aberrations, mais nous le classerons parmi les jugements que nous avons appelés d'avertissement, et par conséquent un jugement gracieux. Occasion de se convertir, de changer ses voies, de marcher avec Dieu, ce Dieu de justice qui est aussi le Sauveur qui nous arrache à toutes nos aliénations. La douleur est un signe utile; elle nous indique que le mal s'est niché quelque part en nous et qu'il faut s'en défaire aussi rapidement que possible. Autrement, c'est la mort qui s'en suivrait.

À mon sens, le sida n'est pas le signe du jugement de silence, car autrement il y aurait de quoi désespérer. Dieu nous avertit et nous appelle à lui dans la foi et la repentance. Il ne garde pas le silence, mais il parle et agit à travers cette épidémie effrayante. Quant aux victimes innocentes, nous sommes terriblement peinés de les voir souffrir à cause du comportement irresponsable et criminel des coupables, qui ne se soucient pas des effets de leurs perversions sur les innocents. Ceci ajoute un poids énorme à leur culpabilité et à leur jugement s'ils ne se repentent pas.

Le sida est un avertissement solennel adressé aussi bien aux particuliers coupables qu'à notre société déliquescence dans son ensemble. À ce titre-là, considérons-le donc comme un jugement gracieux. Celui qui en est atteint a le temps de se préparer à rencontrer son Dieu, de se convertir et d'être sauvé. Seul l'Évangile du Christ Sauveur peut apporter salut, guérison et renouveau de vie, non seulement

aux désordres sexuels graves, là où la perversion a tout gâché, mais encore aux victimes et coupables de péchés considérés comme moins scandaleux.

Aaron Kayayan, pasteur

Lobéissance de la foi. Messages radiodiffusés. Perspectives Réformées, Palos Heights, 1997.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))